

GARANTIE DU FABRICANT DE BATTERIE ROLLS

Les batteries au lithium Rolls Deep Cycle et LiFePO₄ sont couvertes par des garanties complètes et non transférables qui dominent l'industrie en termes de durée de couverture. Nous sommes convaincus que nos batteries fonctionneront jour après jour, année après année. Cependant, si un problème survenait, vous pouvez être assuré que vous êtes mieux couvert que toute autre garantie de batterie dans le secteur.

Rolls Battery, ci-après dénommée L'entreprise, garantit à l'acheteur d'origine que les batteries vendues par les distributeurs et revendeurs agréés sont commercialisables et exemptes de défauts de fabrication et de matériaux au moment où elles sont expédiées de l'usine de L'entreprise.

Toutes les garanties détaillées ci-dessous ne sont pas transférables. Si L'entreprise effectue une livraison directe au client d'un distributeur, ce client doit être chargé d'effectuer une inspection des marchandises AVANT de signer le bon de livraison. L'entreprise n'est pas responsable des produits endommagés signalés après que l'expédition a été signée "Reçu en bon état".

REMARQUE : TOUTES LES EXPÉDITIONS DOIVENT ÊTRE SOIGNEUSEMENT INSPECTÉES POUR LES DOMMAGES AVANT DE SIGNER LE BORDEREAU DE LIVRAISON.

TYPE	SÉRIE	APPLICATION	GARANTIE
INONDÉES	FS	FORCE MOTRICE INDUSTRIEL	12 MOIS 1 AN
	4000	MARINE, CHEMIN DE FER, ÉNERGIE RENOUELVABLE	36 MOIS 3 ANS
	4500	MARINE ÉNERGIE RENOUELVABLE	48 MOIS 4 ANS
	5000	CHEMIN DE FER	48 MOIS 4 ANS
	5000	MARINE ÉNERGIE RENOUELVABLE	60 MOIS 5 ANS
	5000 - DE 5 A 7 PLACA	INDUSTRIEL	12 MOIS 1 AN
	5000 - DE 9 A 33 PLACA	INDUSTRIEL	36 MOIS 3 ANS
VRLA AGM	AGM-R	TOUS	12 MOIS 1 AN
	AGM-S	ÉNERGIE RENOUELVABLE	36 MOIS 3 ANS
		MARINE & RV	24 MOIS 2 ANS
		AUTRE	12 MOIS 1 AN
OPzV & VRLA GEL	SÉRIE S	MARINE, SECOURS ÉNERGIE RENOUELVABLE	36 MOIS 3 ANS
		AUTRE	12 MOIS 1 AN
LiFePO ₄ (LFP) LITHIUM*	SÉRIE R	TOUS	36 MOIS 3 ANS
	SÉRIE S & ESS	TOUS	60 MOIS 5 ANS

La garantie du produit n'est pas transférable. Pendant la période de garantie, L'entreprise remplacera ou, à sa discrétion, réparera toute batterie couverte par la garantie par un remplacement en nature équivalent, le cas échéant. Après qu'une batterie a été réparée ou remplacée, la période de garantie se poursuivra en ce qui concerne la batterie réparée ou remplacée pour le reste de la période de garantie d'origine sur le produit d'origine.

* Les batteries au lithium Rolls R-Series et S-Series & ESS LiFePO₄ (LFP) sont conçues pour le stockage d'énergie à cycle profond, y compris les banques de stockage marines, l'alimentation de secours connectée au réseau, les systèmes hors réseau et les applications de puissance motrice. Ces modèles ne conviennent PAS pour une utilisation dans des applications répétées de décharge lourde et de démarrage élevé telles que le démarrage du moteur.

COUVERTURE DE LA GARANTIE

La couverture de la garantie pour les batteries inondées Rolls, VRLA AGM, OPzV et VRLA GEL est initiée au moment de l'achat et/ou à la date documentée de mise en service et ne doit pas être honorée ou prolongée au-delà des conditions décrites ci-dessus.

La couverture de garantie pour les batteries Rolls R-Series & S-Series LiFePO₄ (LFP) est initiée au moment de l'achat et/ou à la date documentée de mise en service pour la durée décrite ci-dessus, à partir d'un maximum de 6 mois à compter de la date d'usine de fabrication. Les batteries achetées et/ou mises en service 7 mois ou plus à compter de la date de fabrication seront limitées à la couverture pour la durée décrite ci-dessus, plus un maximum de 6 mois à compter de la date de fabrication uniquement.

L'application et l'utilisation réelle de la batterie remplacent les termes associés à un type et/ou un modèle de batterie lorsque la batterie est utilisée à des fins alternatives ou non prévues.

Les périodes de garantie sont limitées par type et modèle de batterie, comme indiqué ci-dessus, et ne seront pas prolongées au-delà des conditions associées à ce type ou modèle, quelle que soit l'utilisation.

Frais de transport pour le produit de remplacement expédié de l'usine et/ou du distributeur, du revendeur ou de l'installateur emplacement ne sont pas couverts par la garantie du fabricant Rolls Battery. Une documentation, y compris une preuve d'achat ou une confirmation d'installation, est requise.

EXCLUSIONS DE GARANTIE

Tous les frais de transport, droits et/ou taxes, installation/retrait, recharge, tests du système, perte de temps ou d'utilisation de l'équipement, appels de service ou location ne seront PAS couverts par la Société.

La garantie protège contre les défauts de fabrication. La garantie ne couvre pas la réparation ou le remplacement en cas d'incident où la batterie est endommagée ou tombe en panne en raison d'une installation incorrecte, d'une charge incorrecte ou inadéquate, d'une décharge excessive, d'un défaut d'entretien nécessaire, d'un stockage inapproprié, d'une négligence et/ou d'une utilisation dans une application pour laquelle elle n'a pas été conçu. Le non-respect des exigences décrites dans la documentation de la société annulera la garantie du fabricant.

Le client est tenu de lire et de comprendre les étiquettes d'avertissement et d'effectuer tout travail sur ou autour de la batterie avec le niveau de responsabilité et de soin approprié.

La garantie ne s'applique pas ou ne s'étend pas aux batteries qui ont été soumises aux conditions suivantes:

- Dommages d'expédition, câblage desserré, matériel rouillé ou corrodé
- Abus, négligence ou dommages accidentels
- Dommages causés par l'équipement électrique
- Batteries dont les codes de date ont été détruits, modifiés ou altérés, lorsque la preuve d'achat n'est pas disponible
- Défaut d'installer, d'utiliser, d'entretenir ou de retirer la batterie conformément aux instructions de la Société
- Utilisation de la batterie à des températures ambiantes en dehors de la plage de température recommandée
- Exposition à des températures chaudes ou froides excessives ; étuis bombés ou autrement endommagés par la chaleur
- Batteries installées à l'extérieur, fonctionnant en plein soleil ou dans un espace non ventilé

- Casse, gel, explosion, incendie, épave, charge ou installation en polarité inversée, bornes fondues et/ou cassées
- Conditions de fonctionnement ou applications supérieures à la capacité nominale du produit
- Batteries mal dimensionnées ou jeux de batteries surdimensionnés/sous-dimensionnés, systèmes de charge mal dimensionnés
- Charge insuffisante (sous-charge, surcharge ou manque de charges d'égalisation périodiques selon les besoins)
- Connexion et fonctionnement de la ou des batteries avec une autre marque ou un autre modèle, quel que soit le fabricant
- Connexion des batteries en série et/ou connexions parallèles qui dépassent les quantités spécifiées pour le modèle particulier
- Utilisation de la batterie dans un état non chargé ; piles déchargées
- Décharge au-delà de la profondeur de décharge recommandée, comme indiqué dans la documentation de la société
- Sous/sur arrosage des batteries plomb-acide inondées ; ajout de tout produit chimique ou solution
- Défaut de recharger une batterie stockée pendant des périodes prolongées (plus de 3 mois)
- Défaut de recharger une batterie conformément aux exigences et spécifications de l'entreprise
- Défaut de signaler la découverte d'un défaut allégué pendant 14 jours ou plus
- Tentatives d'accès aux éléments internes du dossier ou preuve de falsification sans autorisation préalable de la Société

SERVICE DE GARANTIE ET INITIATION D'UNE RÉCLAMATION

Pour résoudre les problèmes avec une batterie couverte par la garantie, contactez le distributeur, le revendeur ou l'installateur auprès duquel la batterie a été achetée pour vérifier (établir) l'état/le défaut de la batterie. Vous pouvez également contacter le service client Rolls Battery (1-800-681-9914) ou le support technique (support@rollsbattery.com) pour obtenir des instructions et des procédures pour procéder directement à une réclamation sous garantie et/ou une assistance pour le dépannage..

Pour réclamer une garantie de fabrication, une feuille de test de batterie Rolls Battery et un formulaire de réclamation de garantie doivent être remplis. Le modèle de batterie et le code de date de fabrication doivent être notés, accompagnés d'une copie de la preuve d'achat indiquant la date d'achat et/ou la date d'installation documentée. Les enregistrements de service/maintenance peuvent également être demandés, y compris les fichiers journaux de la batterie LiFePO₄ (LFP) (le cas échéant) soumis via l'application mobile.

La Société peut exiger que la batterie soit inspectée et/ou testée par une prise de batterie autorisée ou la Société (fabricant) pour un défaut réel. Seules les personnes ayant une formation ou une expérience pertinente doivent entretenir les batteries.

Dans ces cas, le transport serait à la charge du client et l'acceptation des batteries par la Société ou un point de vente de batteries autorisé pour les tests/inspections ne garantit pas l'approbation de la demande de garantie. Les batteries qui ne répondent pas aux exigences décrites pour être remplacées dans le cadre de la garantie du fabricant, ou qui sont jugées utilisables, seront retournées au client à ses frais et des frais de test pourront être facturés.

La Société n'offre aucune garantie concernant ses batteries autre que la garantie indiquée ci-dessus. Toutes les garanties implicites de qualité marchande et toutes les garanties expresses et implicites de toute autre nature sont par la présente exclues.